



VIE PRATIQUE

BOIS-GUILLAUME > DANGERS DES PISCINES

La première sécurité en piscine, votre surveillance

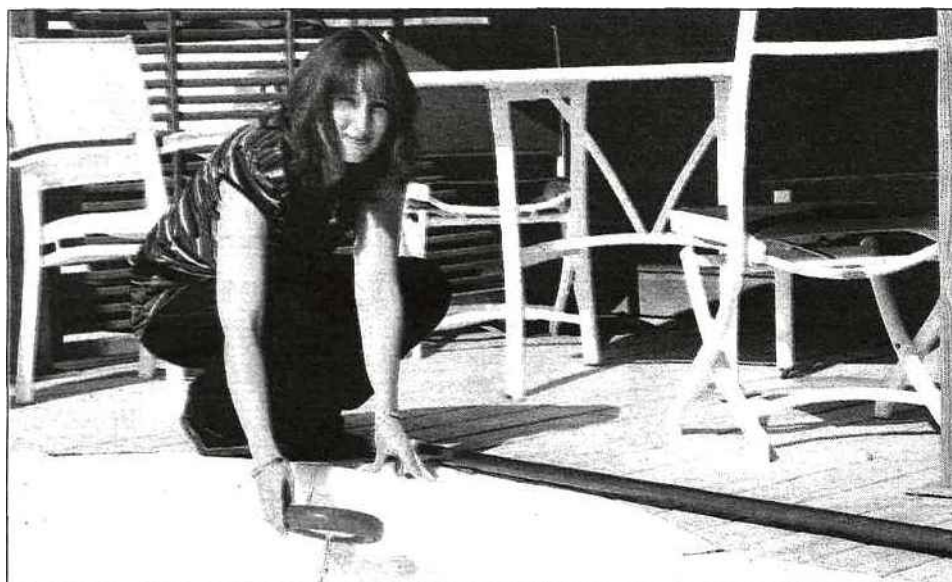
Trois, quatre, cinq... noyades depuis le début du mois de juillet en France. Le bilan est déjà lourd pour un été où les loisirs et les plaisirs ne doivent pas rimer avec les drames. La plus grande vigilance est demandée autour de vos piscines et plans d'eau privés. Conseils et prévention avec Magali Debonne, responsable du magasin Piscine Magiline à Bois-Guillaume.

Rien de tel qu'un petit plongeon dans sa piscine pour se détendre, se reposer ou s'entretenir. D'autant plus que c'est l'été. Certes, le soleil n'est pas toujours au rendez-vous sur notre région, mais mouillé pour mouillé, la piscine privative ça ne se refuse pas.

Cependant, il y a quelques règles de sécurité à respecter, surtout si on a des enfants. La loi impose qu'un dispositif minimal de sécurité soit installé avec les piscines, qu'elles soient enterrées ou semi-enterrées. Il faut donc prévoir l'installation de barrières de protection, de couverture, d'abri ou d'alarme.

Obligation

« Les clients sont obligés d'acheter un système de protection. S'ils ne veulent pas, on leur fait signer une décharge. Cela prouve que l'on a proposé aux clients et qu'ils ont refusé », explique Magali Debonne, responsable du magasin Piscine Magiline à Bois-Guillaume. Certains clients n'en ont pas forcément besoin. Installée dans une pièce fermée à clefs, sans enfants... la protection ne leur paraît pas indispensable.



Magali Debonne espère que la sécurité sera dans toutes les piscines

Pour tous les autres, il existe différents systèmes. « Le moins cher, c'est l'alarme immersion. Ce n'est pas l'idéal. Certains clients n'arrivent pas à la régler ou l'enfant qui tombe dans l'eau ne fait pas réagir le système. Au-dessus, on a la couverture à barres installées tous les mètres. Elle permet de marcher

sur la piscine pour aller chercher un enfant par exemple. Elle permet aussi de couvrir la piscine pour la protéger ou pour l'hivernage. On a aussi des couvertures automatiques », présente Magali. Dans ce magasin, la sensibilisation est importante. De temps en temps, des journées formations sont or-

ganisées.

Dans les mœurs

« On aborde très régulièrement ce sujet. Ça peut faire peur aux clients, mais c'est vrai qu'aujourd'hui c'est quelque chose qui est beaucoup plus entré dans les mœurs. » Souvent à cause de la médiatisation des

dramas estivaux. Une bonne protection coûte entre 2 500 et 3 000 euros, une goutte d'eau quand on sait qu'une piscine tout compris vaut dans les 30 000 euros. *« La question du prix ne se pose même pas, la plupart des clients savent qu'il faut une protection adaptée. Mais la première sécurité, c'est la surveillance des parents. »*

Des gestes et des attitudes simples peuvent souvent protéger votre enfant d'une noyade malheureuse.

Son ange-gardien

Avoir toujours un regard sur lui, surtout qu'un jeune enfant peut se noyer en moins de trois minutes, même dans 30 cm d'eau. Il faut donc être constamment vigilant. Les enfants prennent peur plus facilement, de même leur attention et concentration ne résiste pas plus d'un quart d'heure en moyenne. Il est donc préférable, outre de rester près de lui, de l'équiper de brassards ou d'une bouée adaptée à son âge.

Malgré toutes les précautions prises, un accident peut toujours survenir. Pas de panique, restez calme. Soyez équipé d'une perche et/ou d'une bouée pour pou-

voir récupérer au plus vite votre enfant. Téléphonez directement au secours (18 ou 112). Si vous êtes apte à délivrer les gestes qui sauvent, n'hésitez pas : bouche à bouche et massage cardiaque. Un enfant réanimé immédiatement a cinq fois plus de chance de sortir indemne d'une noyade. Bien évidemment, assurez-vous qu'aucun enfant ne puisse accéder à votre piscine quand vous avez le dos tourné.

Mieux vaut plus

« Parfois, certains clients veulent une protection supplémentaire car même si on a un abri, des barrières, elles peuvent parfois rester ouvertes. Ici, on vend des petits bracelets en supplément. Les enfants ne peuvent pas les enlever. Il faut utiliser les deux mains et avoir une certaine force. Dès que les bracelets sont sous l'eau, une sirène portable retentie », indique Magali Debonne.

Pour profiter pleinement de vos journées loisirs chez vous avec vos enfants, pensez à protéger vos équipements, car c'est leur vie que vous préservez.

Gaël Piat